



Je loue une maison mal isolée et insalubre.

Par **mo120**, le **24/09/2015 à 12:26**

Bonjour,rnrnJe loue une maison dont la fenêtre du grenier est dégoncée avec carreau brisé ce qui entraîne un problème d'isolation. En outre,le fait d'être chauffé au fuel a aussi, pour conséquence, une intenable odeur de fuel dans les pièces de l'étage car le conduit de la chaudière passe devant cette fenêtre. L'agence de location ne veut rien faire. Que puis-je faire pour les contraindre à réparer ?rnrnMerci.

Par **valye**, le **27/09/2015 à 09:53**

Bonjour vous pouvez contacter l'ARS en passant par la mairie qui viendra constater si le logement peut s'avérer dangereux pour la santé et insalubre et ensuite les propriétaires seront obligés de faire des travaux. J'ai eu un problème similaire au votre et ça a fonctionné à merveille.

Par **amajuris**, le **27/09/2015 à 10:02**

bonjour,rnvotre logement doit respecter les caractéristiques du logement décent indiqués dans ce

lien:rnh<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005632175&dateTexte=20150927>

Par **moisse**, le **27/09/2015 à 11:26**

Bonjour, [citation] la fenêtre du grenier est dégonflée avec carreau brisé ce qui entraîne un problème d'isolation. [/citation] De grandes chances qu'il s'agisse d'une réparation locative dont la charge vous incombe. [citation] le conduit de la chaudière passe devant cette fenêtre. [/citation] J'ai du mal à concevoir la situation. S'il s'agit du conduit d'évacuation des fumées, il ne doit pas passer devant mais à côté, et en outre ne pas laisser échapper de fumées.